

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 13 (1875)
Heft: 36

Artikel: Les actions de la Suisse Occidentale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-183352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les actions de la Suisse Occidentale.

La semaine dernière a été riche d'événements et d'animation.

Tandis qu'Achille donnait ses spectacles-concerts dans le jardin de Tivoli, que la Tonhalle de M. Barbaroux, dont nous parlerons prochainement, retentissait de joyeuses opérettes dans lesquelles M^{lles} Emilie et Rosa se font applaudir chaque soir, une représentation d'un autre genre et non moins attrayante nous était offerte au Casino-Théâtre, à propos de chemins de fer.

Si les actions étaient en baisse, jamais les actionnaires ne furent plus montés.

Ces derniers prirent place au parterre, au pourtour et dans les loges ; le comité de direction fut mis en scène ; nul n'était au paradis.

Le rideau, depuis si longtemps baissé sur les mystères ferrugineux, se lève. Derrière le comité, le décor représente une forêt sillonnée de sentiers aux mille détours, où l'on court grand risque de se fourvoyer. Le ciel du tableau est sombre ; de noirs nuages s'amassent à l'horizon.

Après diverses propositions pour ou contre cette singulière fusion, tendant à implorer le secours de plus malheureux que soi, un des assistants pose la question de savoir si les actions appartenant à la compagnie sont représentées. Cet incident provoque une discussion orageuse, dans laquelle on cherche à établir la distinction entre les bonnes et les mauvaises actions, entre celles qui sont admissibles et celles qui ne le sont pas.

Un orateur se lève, tenant en main le catéchisme d'Osterwald, celui d'Augsburger n'ayant pas prévu le cas.

« En fait de chemins de fer, dit-il, nous ne connaissons plus la valeur des actions ; il y a fort longtemps déjà qu'un spirituel avocat de Lausanne, affecté de rhumatisme, les utilisait comme papier de pauvre.

» Il y a donc, dans l'espèce, deux catégories d'actions : les *bonnes* et les *indifférentes* ; les bonnes qui ne rapportent rien, vous sont suffisamment connues ; les indifférentes sont celles qui restent dans le portefeuille de la compagnie et gardent leur innocence tant qu'on ne les distribue pas la veille d'une votation.

» C'est du reste ce que définit fort clairement le catéchisme d'Osterwald : *Les actions indifférentes*, nous

dit-il, sont celles qui ne sont ni bonnes ni mauvaises en elles-mêmes, mais qui peuvent le devenir selon la manière dont on s'en sert, etc., et la règle qu'on doit observer pour ne pas les rendre mauvaises, c'est de nous en abstenir lorsqu'elles peuvent être une occasion de péché. »

Tout à coup la scène change ; au milieu de la forêt s'ouvre une large éclaircie ; les secrets de la coulisse sont dévoilés ; le parterre s'agite, siffle la pièce et fait table rase du fond et de la forme.

Inondation du Flon à Lausanne.

(1831.)

Le Flon sort d'un versant du Jorat à l'ouest du Chalet-à-Gobet. Pour se rendre de cette hauteur jusqu'au lac, il parcourt un vallon pittoresque, frais, gracieux et dans lequel il forme de nombreuses cascades, entr'autres celles de Sauvabelin et du moulin Creux. Le soir, au coucher du soleil, le bruit de ces chutes d'eau prêtait un charme tout particulier à la vallée du Flon. Le bruit du moulin à foulon, près de la Solitude, contribuait aussi à donner un cachet spécial à ces lieux. Les forêts avaient en abondance des framboisiers, des genévriers et des fraisiers.

Dans ce temps-là, le Flon avait de l'eau.

Il arriva un jour que la science découvrit que les forêts étaient faites en dépit du bon sens ; on élagua les fourrés, on extirpa les arbustes, on fit dans le Jorat des coupes de bois trop fortes. Adieu le murmure des eaux, adieu les parfums de la forêt, adieu le gagne-pain d'enfants du Jorat qui venaient vendre au marché les fraises, les framboises, les myrtilles et jusqu'au genièvre. Les effets de ce nouveau genre de sylviculture ne tardèrent pas à se faire sentir ; le Flon diminua au point de ne plus pouvoir entraîner les immondices, et déjà en 1829, l'eau des plües n'étant plus retenue par les broussailles des forêts, causa des désastres ; il y eut des infiltrations d'eau dans les rocs ; Montmeillan glissa.

En ville, le Flon n'était pas encore voûté, chacun pouvait l'admirer. Saigné par de nombreuses prises d'eau, employées comme force motrice pour les usines, il ne présentait dans son lit principal qu'un mince filet de fange se faisant jour à travers des débris de toute nature.